



HAL
open science

Notices historiques des principaux événements évoqués

Marie Viallon

► **To cite this version:**

Marie Viallon. Notices historiques des principaux événements évoqués. Marie Viallon. Paolo Sarpi. Lettres italiennes, Classiques Garnier, 2017, 10.15122/isbn.978-2-406-05952-3.p.1273 . halshs-04138127

HAL Id: halshs-04138127

<https://shs.hal.science/halshs-04138127>

Submitted on 22 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Notices historiques
des principaux événements évoqués

Certains événements sont souvent évoqués par Paolo Sarpi avec ses divers correspondants. Au lieu d'alourdir l'appareil des notes en répétant à l'envi les mêmes informations, nous avons préféré établir un renvoi (•) qui précédera le nom de ces événements décrits dans ces notices historiques.

•ASTI, PAIX DE (1 décembre 1614 et 21 juin 1615). Traités entre la Savoie et l'Espagne
La paix d'Asti, signée le 21 juin 1615, sanctionne l'abandon par le duc de Savoie de ses prétentions sur le Montferrat mais c'est un accord qui se noue aux dépens politiques du royaume espagnol qui a été contraint de traité d'égal à égal avec le tout petit duché savoyard. Cette "humiliation d'Asti" coûte au gouverneur Juan *Hurtado de Mendoza d'être remplacé par Pedro *Alvarez de Toledo. La prise de Vercelli, le 26 juillet 1617, efface l'offense. Parmi les médiateurs des négociations : l'ambassadeur anglais Dudley *Carleton et l'ambassadeur vénitien Renier Zen.

•ATTENTAT DE SANTA FOSCA : le vendredi 5 octobre 1607 vers 23 heures, sur le pont Santa Fosca proche de son couvent, alors qu'il rentre du palais ducal en compagnie de frère Marino et d'Alessandro *Malipiero, Paolo Sarpi est victime d'un attentat que Jacques-Auguste *De Thou narre dans son *Histoire universelle* (vol. X, Liv. CXXXVII, p. 172) et que Pierre *De L'Estoile évoque dans ses *Registres-journaux* (t. IX, p. 234). Le *bando* du conseil des Dix du 10 octobre souligne que ses assaillants se sont enfuis en gondole puis en *peotta a dieci remi* jusqu'au Lido. Sarpi lui-même raconte dans sa lettre à Groslot (1607-12-11) en faisant allusion au *stile velenato* avant de laisser entendre que le stylet est romain. Dans cette même lettre, Sarpi précise qu'il a reçu trois coups de couteau, deux au cou et un à la tempe ; heureusement, les plaies ne sont pas profondes (*poco discosto dalla pelle*) et Sarpi est bien soigné par son ami Fabrizio d'Acquapendente, venu de Padoue. Toutefois, il met un certain temps à s'en remettre comme il l'exprime à plusieurs reprises : lettres 1608-04-01 (*qualche vestigij*) 1608-05-27 ; 1608-07-08 où il se plaint de douleurs et de difficultés oculaires; 1609-12-22.

Ce complot, organisé par la Curie et les jésuites, comprenait ceux que Sarpi nomme ironiquement *i miei amici* (lettre 1609-01-20 à Groslot) c'est-à-dire Rodolfo Poma, un marchand vénitien en faillite, Michele Viti, curé de l'église de la Sainte Trinité, et Alessandro Parrasio originaire d'Ancône. Ces trois hommes auraient enrôlés deux soldats en rupture de *condotta* : Giovanni da Firenze (le *bando* du conseil des Dix le décrit *con occhj varj e barba rossa*) de la compagnie de Bartholomeo Nievo et Pasquale da Bitonto (*grosso con barba nera e capelli neri*) de la compagnie de Giovanni Trogliani. Sarpi rapporte sa mort à Bitonto, voir lettre 1609-03-17 à Groslot.

La tête de Poma est mise à prix pour 4 000 ducats et celle de ses complices pour 2000 ducats seulement. Poma aurait eu la *précaution* de faire sortir ses enfants de Venise et de les confier à Antonio *Possevino mais *De Thou laisse entendre que ces enfants auraient pu être otages des jésuites. Pour sa part, l'éditeur scientifique F-L. Polidori évoque, dans ses notes à cette lettre, le fait que le père Michele Viti se serait introduit dans l'entourage de Sarpi sous le prétexte de soumettre à Fulgenzio *Micanzio des cas de conscience. Suite à cet attentat, le sénat vénitien entend protéger son *consultore* en proposant, en date du 27 octobre 1607, que la

République trouve un logement pour Sarpi sur la place Saint-Marc et, dans l'attente, avance 400 ducats pour l'entretien d'une barque.

L'échec de cet attentat a fait naître, peu après en février 1609, un autre complot par tentative d'empoisonnement, au sein même du couvent. Les trois servites impliqués sont : frère Bernardo, frère Gian Francesco Graziani de Pérouse et frère Antonio *Bonfini de Viterbe, le copiste de Sarpi. En outre, l'entourage pontifical conduit par le cardinal-neveu travaille à la constitution d'un dossier solide pour traîner Sarpi devant le tribunal de l'Inquisition. Souvent, Sarpi évoque dans ses lettres *il suo particolare* c'est-à-dire sa préoccupation à propos de certains agissements qu'il perçoit et auxquels il fait allusion sans beaucoup de précision : lettre 1609-01-06 à Groslot (*quotidiani riscontri di insidie*) ; lettre 1609-06-09 à Foscarini (*il papa era in gran disposizione di fare amicitia con quei del senato et a questo non ostava se non la causa di esso fra Paolo*) ; lettre 1612-09-11 à Groslot (*stretta trattatione contro la vita mia*).

Cet attentat a pour conséquence directe de conférer à Sarpi une auréole de martyr héroïque de la tyrannie pontificale qui lui gagne l'estime des gallicans et des réformés, marqués par les drames des guerres de religion. Par ailleurs, cette situation a été une des causes qui ont poussé Sarpi à constituer un chiffre pour sa correspondance : il se sent en danger.

On peut s'interroger sur le fait de savoir si les démarches inquisitrices du nonce apostolique contre Fulgenzio *Micanzio ne seraient pas un biais de plus pour tenter d'atteindre Sarpi ? (lettres 1609-03-17 à Groslot)

- CENEDA, SOUVERAINETE SUR. Comme pour Aquileia, les difficultés naissent de la superposition de zones d'autorités antagonistes, en l'espèce l'autorité politique de la République de Venise contre l'autorité temporelle de l'Eglise : qui a la souveraineté sur Ceneda, bourgade du Frioul ? Pour Rome, c'est l'évêque en vertu d'une donation impériale ; ce qui reviendrait à placer ce morceau de territoire entre les mains du Saint-Siège. Pour Venise, en vertu du droit de la guerre, Ceneda a été conquise. La question cesse d'être théorique pour les habitants qui, en 1607, engagent un recours auprès du doge. L'évêque Leonardo *Mocenigo (ami de Sarpi) tente de prendre les devants en faisant publier les *Statuta Cenetae*, recueil des loix de Ceneda, comme pour proclamer sa mainmise sur la ville mais Sarpi et Del Bene présentent le *consulto* du 7 septembre 1610 pour établir l'usurpation. Venise choisit de ne pas encore envenimer les relations avec un prélat dont la famille est influente au sein de la République, mais une contre-offensive est organisée par le sénat qui envoie un *inquisitore di terraferma* (Ottaviano Bon) pour inspecter cette province, le 17 mars 1611. Le détail de cette inspection est soumis à l'avis des consultants : Sarpi, *Treo et *Del Bene estiment que Ceneda doit en faire partie mais *Pellegini diverge.

Dans le cadre du conflit qui oppose les autorités vénitiennes à Rome, à propos de Ceneda, Sarpi fait ici allusion au cas du curé, Giovanni Civel, qui a été chassé du territoire vénitien pour avoir soulevé le peuple en faveur de l'évêque.



- CONJURATION ESPAGNOLE CONTRE VENISE (1618). Dans un contexte politique italien favorable à l'Espagne, les événements du printemps 1618 ont pris à Venise une dimension tragique que les historiens tentent de redimensionner. L'ambassadeur espagnol à Venise, Alonso *De La Cueva marquis de Bedmar, avec le gouverneur de Milan, Pedro de *Toledo, et le vice-roi de Naples, Pedro Tellez Giron duc d'Ossuna, auraient conspiré pour livrer Venise au pouvoir espagnol. Ils auraient recruté environ 500 mercenaires qui devaient, le jour de l'Ascension 1618, livrer

la flotte aux flammes et, profitant de la panique de l'incendie, massacrer les patriciens les plus en vue et prendre la ville. Ce complot n'aurait pas été seulement une attaque étrangère puisque des patriciens philo-espagnols y auraient participé dont le diplomate Angelo Badoer. La conspiration aurait été déjouée car le conseil des Dix était déjà en alerte et car des mercenaires l'auraient dénoncée aux Inquisiteurs d'Etat. Alors que le marquis de Bedmar, protégé par son statut diplomatique est seulement chassé de la ville, les conjurés sont exécutés sans aucune forme de procès, entre le 12 et le 23 mai 1618 : le corsaire Jacques Pierre (ami de Simon Danzer) et le capitaine Anglade (ex-artilleur de *Lesdiguières) sont noyés en mer, les deux frères, Charles et Jean Boileaux, et Nicolas Regnault sont étranglés dans leurs cachots.

L'affaire n'est pas documentée dans les archives de Venise puisqu'aucun conjuré n'a fait l'objet d'un procès; les sources espagnoles, mantouanes ou vaticanes restituent le caractère plus criminel des faits que le conseil des Dix a su exploiter pour se débarrasser d'un ambassadeur activiste et de son réseau d'espions.

📖 César Vichard, abbé de Saint-Réal, *La conjuration des Espagnols contre Venise*, Paris, 1674, mais il a enjolivé le récit. Paolo Sarpi, *Congiura ordita de Pietro Giron di Ossuna viceré di Napoli. 3 dic. 1618*, in Aurelio Bianchi-Giovini (éd.), *Daru. Storia della repubblica di Venezia*, Capolago, 1837, vol. VII. Léopold Ranke, *Storia critica della congiura contro Venezia*, Capolago, Typ. Elvetica, 1838, p. 205-235. Eugenia Levi, "Per la congiura spagnuola contro Venezia nel 1618", in *Nuovo archivio veneto*, t. XVII (1899), I, p. 5-65.

- CONJURATION DES POUDRES (1605) ou *Gunpowder plot* est une tentative d'attentat contre Jacques 1^{er} et contre le parlement anglais, menée par des catholiques déçus par la politique religieuse rigoureuse du roi qui veut *professer la vraie religion* et n'interdit pas les persécutions des catholiques alors qu'il avait débuté son règne avec des promesses de tolérance. Le 5 novembre 1605, il est prévu de faire sauter la Chambre des Lords pendant la cérémonie d'ouverture du Parlement et de mettre sur le trône d'une nouvelle Angleterre catholique, la toute jeune princesse Elizabeth, âgée de neuf ans. L'affaire est inspirée par Sir Robert Catesby (1573-1605), bénie par le jésuite Henry Garnet et le militaire Guy Fawkes (1570-1606) doit être l'élément actif. Le complot est éventé par une lettre anonyme à William Parker, baron Monteagle, qui informe Salisbury et la fouille du palais de Westminster permet de découvrir les barils de poudre cachés sous des fagots, dans les sous-sol. Tous les membres du complot sont mis à mort et les corps de ceux qui sont décédés avant sont exhumés et décapités.

La principale conséquence de ce complot échoué est l'introduction par le parlement d'une nouvelle législation anti-catholique : le *Popish Recusants act* qui exige la récusation du catholicisme comme d'une hérésie.

📖 John Gerad (1545-1612) , *What was the Gunpowder Plot? : the traditional story tested by original evidence*, London, Osgood, McIlvaine & Co, 1897. Samuel Gardiner, *What Gunpowder Plot was*, London, Longmans, Green and Co, 1897.

- DONAUWÖRTH, INCIDENT DE (25 avril 1606). Dans le contexte de tensions entre catholiques et protestants, les habitants de Donauwörth bénéficient de l'application du principe *Cujus regio, ejus religio*, reconnu par les accords d'Augsbourg. Le 25 avril 1606, jour de la Saint-Marc, la procession catholique est empêchée par les luthériens et le commissaire impérial ne parvient pas à rétablir l'ordre. L'empereur Rodolphe II charge le duc de Bavière, Maximilien I *Wittelsbach, de mettre la ville au ban de l'empire et le duc décide d'interdire le culte protestant. Or cela est illégal puisque la ville de Donauwörth est en Souabe et ressort de l'autorité de Friedrich V de Wurtemberg, qui est protestant.

Cet incident est à l'origine de l'échec des négociations de Ratisbonne et la création des *ligues de •Mayence* puis de *•Halle*.

•ESTO PERPETUA !

Ces mots seraient les derniers prononcés par Sarpi sur son lit de mort pour évoquer le destin de la Sérénissime : Qu'elle soit éternelle !

Ce vœu est repris par B. Franklin à propos de Boston et est devenu la devise inscrite sur le grand sceau de l'Etat américain de l'Idaho, avec référence explicite à Sarpi, voir le site www.history.idaho.gov/esto-perpetua : « The words are traced back to the Venetian theologian and mathematician Paolo Sarpi (1552-1623), also known as Fra Paolo. The day before his death he had dictated three replies to questions on affairs of state, and his last words were *Esto perpetua* reportedly in reference to his beloved Venice and translated as *Mayest thou endure forever* ! When the designer of the state seal Emma Edwards Green described the motto on the seal, she translated it as *It is perpetuated* or *It is forever*».

Il a également été repris comme devise par le sous-marin nucléaire d'attaque de la Royal Navy, HMS *The Tireless*, en 1984.

- GRADISCA, GUERRE DE (automne 1615-septembre 1617). L'expansion ottomane dans les Balkans refoule sur la côte des populations chrétiennes et slaves, les Uscoques ; l'empereur Ferdinand II *Habsburg leur accorde le droit de séjour en Dalmatie en échange de services militaires. Ces réfugiés sont des paysans qui ne savent pas pratiquer la pêche aussi s'adonnent-ils à la piraterie au grand dam du commerce vénitien en Adriatique. Les protestations vénitiennes adressées aux empereurs Maximilien II, puis Rodolphe II ne modifient rien. En outre, le parti des *Giovani* mené par Niccolò Contarini (pas encore doge) veut ouvrir un front est contre les Habsburg pour soulager le duc de Savoie attaqué par le gouverneur de Milan, bras armé des Habsburg d'Espagne. Après l'attaque du navire du provéditeur de Veglia (chargé des ducats du trésor public), Venise décide le blocus des ports autrichiens qui débouche sur un traité inefficace (février 1613). Venise décide le blocus de Trieste en 1614 pendant que le fort de San Servolo est pris par l'infanterie vénitienne, commandée par le provéditeur Benedetto da Lezze. En 1615-1617, les Vénitiens appuyés par des marchands grecs et levantins contre les troupes croato-uscoques soutenues par les Autrichiens et des mercenaires espagnols engagent une guerre d'escarmouches et de position qui embrase tout le Frioul : les temps forts sont la bataille de Zaule (24 novembre 1615) et l'attaque massive sur l'Isonzo des Vénitiens alliés aux Hollandais (1 janvier 1617). En septembre 1617, la France et le pape se posent en médiateurs pour des discussions de paix alors que Pedro *Alvarez de Toledo masse des troupes à la frontière de l'Etat vénitien et que le vice-roi de Naples attaque Venise par la mer.

La paix de Paris est ratifiée à Madrid (1^{er} février 1618) pour confirmer le *statu quo ante* : l'Adriatique est vénitienne, les Vénitiens doivent restituer les places fortes occupées et l'Autriche s'engage à éloigner les Uscoques.

- GRISONS, AFFAIRES DES : ce canton, enfoncé comme un coin entre l'Autriche et le Milanais, est situé sur les cols qui contrôlent la circulation des marchands et des troupes dans les Alpes centrales, il a été annexé à l'Empire romain sous le nom de région de Rhétie : la ligue de Maison-Dieu ou *lega caddea* (constituée en 1367 par l'union de Coire et des villages de la rive gauche du haut Rhin) conduite par l'évêque de Coire, la ligue des Dix-Juridictions (1436) et la ligue grise (1395) dont le nom dériverait de la couleur des vêtements des habitants. Au cours du

XVe siècle, ces trois ligues rhétiques deviennent un territoire indépendant qui se dotent d'une constitution commune mais qui n'instaurent pas de gouvernement unique, ni de justice commune ce qui va provoquer des troubles et des rivalités entre les familles rivales, entre les communautés et à l'intérieur de chaque communauté, troubles amplifiés par les querelles entre le parti pro-espagnol et le parti franco-vénitien. Chaque ligue regroupe plusieurs *juridictions* c'est-à-dire des territoires communaux ou ecclésiastiques, ayant droit de basse justice, qui s'unissent pour défendre leurs droits et leur sécurité. En 1512, les trois ligues s'agrandissent de la Valtellina et des vallées de Bormio et de Chiavenna. A l'exception de trois zones (la Surselva, l'Oberhalbstein et le Moesano) et de quelques vallées isolées comme celle de Poschiavo, les Grisons sont passés à la Réforme.

La France, l'Espagne, l'Autriche et Venise ont tenté de contrôler les Grisons : en 1602, la France a renouvelé son alliance ; en 1603, Venise en a contracté une qui a provoqué l'embargo milanais et la construction de la forteresse de Fuentes, en Valtellina.

•HALLE, LIGUE DE. Coalition des Etats protestants contre la *Ligue de Mayence*. Le 12 mai 1608, à l'occasion de la diète impériale de Halle, les princes protestants se sont réunis à Anhausen, près de Nördlingen, pour former une union évangélique à l'instigation de l'électeur palatin Friedrich V *Wittelsbach de Palatinat (1596-1610-1632) —époux d'Elizabeth Stuart, fille de Jacques 1^{er}— dont les territoires sont en danger car convoités par l'empereur : en effet, ils sont situés entre l'Empire et les Pays-Bas. La ligue réunit les princes de Palatinat, Anhalt, le duc de Neuburg, les margrave d'Ansbach, de Kulmbach et de Baden-Durlach, le duc Johann Freidrich de Wurtemberg et 15 villes impériales dont Bade, Francfort, Nuremberg, Strasbourg, Ulm, etc. Ses troupes sont placées sous le commandement unique de Christian von *Anhalt qui est député auprès du roi pour obtenir des renforts. Le 11 février 1610, Henri IV décide de s'allier à cette ligue et lui mande Jean *Thumery, sieur de Boissise, comme ambassadeur.

•JULIERS-CLEVES, CRISE DE (1609-1614). Le duché de Juliers-Clèves comprend trois districts : *Clèves* (avec les villes de Clèves, Kalkar, Cranenebourg et Gennep), *Wesel* (avec Dinslaken, Duisbourg, Wesel et Xanten) et *Emmerich* (avec Emmerich, Rees et Stevenaer).

Le 25 mars 1609, Johann-Wilhelm de La Marck, duc de Juliers-Clèves et Berg, meurt sans descendance; en conséquence, sa riche succession est revendiquée par de nombreux prétendants qui se définissent par les femmes, lesquelles peuvent succéder mais non régner :

- Christian II *Wettin, duc de Saxe, luthérien,
- l'électeur Johann Sigismond III de *Brandebourg (gendre de Marie-Eléonore, la sœur aînée du prince décédé) luthérien,
- Wolfgang-Wilhem *Wittelsbach, duc de Neuburg (époux de Anne, seconde sœur),
- Johann Wittelsbach, margrave de Deux-Ponts (époux de Madeleine, troisième sœur),
- Charles de Habsbourg, margrave de Burgau (époux de Sibille, quatrième sœur),
- Charles de Clèves,
- Robert, margrave de La Marck et Ravensberg,

- l'empereur lui-même qui envisage d'ajouter ces territoires catholiques aux possessions des Habsbourg.

Le roi Henri IV et les représentants des Provinces-Unies assurent les protestants de leur soutien tandis que l'empereur Rodolphe II nomme le comte de Hohenzollern-Schomberg pour administrer le territoire tout en appelant, selon le droit féodal allemand, les prétendants à se présenter devant lui.

Les négociations s'engagent : l'empereur retire rapidement sa revendication au profit du duc Christian *Wettin de Saxe qui abandonne ses prétentions et il ne reste plus que deux prétendants : le catholique Wolfgang Willen *Wittelsbach, duc de Neubourg, qui en appelle à la *ligue de •Mayence* alors que Friedrich IV *Wittelsbach-Simmern, électeur de Brandebourg et protestant, en appelle à la *ligue de •Halle*. Les deux confédérations se tournent vers Henri IV qui propose une médiation pour pacifier un territoire « assis sur ses frontières » et qui jouxte les Provinces-unies : que les terres soient partagées entre le duc (Juliers) et l'électeur (Clèves), en condominium. C'est ce que les "possédants" acceptent en signant le recès de Dortmund du 10 juin 1609 et, de surcroît, ils promettent le respect de la liberté religieuse, par le traité de Duisbourg. Du côté des Habsbourg, l'empereur en difficulté en Bohême, laisse agir Léopold, évêque de Strasbourg et Passau et chef des armées impériales, qui s'empare de la ville et de la citadelle de Juliers, avec la complicité de son gouverneur. Henri IV a tout intérêt à ne pas laisser Léopold s'installer à Juliers car, frère de la reine d'Espagne, il prendrait la France en tenaille.

L'accord de Dortmund n'empêche pas que le conflit prenne de l'ampleur et passe à une phase militaire, en avril 1610. Trois armées sont levées :

- la première, commandée par Henri IV de France et forte de 40 000 hommes rassemblés en Champagne, doit faire la jonction avec les troupes de Maurice de *Nassau (20 000 hommes) et entrer dans le territoire de Juliers-Clèves,
- la seconde, commandée par *Lesdiguières et forte de 15 000 hommes, doit s'unir en Italie aux troupes du duc de Savoie et des Vénitiens pour attaquer le Milanais et fixer les éventuels renforts,
- la troisième doit surveiller les Pyrénées et bloquer d'éventuels renforts venus d'Espagne.


En janvier 1610, Jean *Thumery, envoyé français à la *ligue de •Halle*, et le prince Christian I de *Anhalt négocient à Paris le traité d'alliance de Schwäbisch Halle (12 février 1610).

Mais, deux jours avant son départ à la guerre, l'assassinat du roi (14 mai 1610) bloque un plan soigneusement préparé et laisse l'Europe l'arme au pied et aux prises avec tous les intérêts particuliers. L'armée de Champagne est réduite à 12 000 hommes et marche sur Juliers où elle rejoint les soldats de la *ligue de •Halle* et les Hollandais pour assiéger la ville (27 juillet 1610) occupée par les troupes de l'empereur Rodolphe II, la prendre (2 septembre 1610) et la remettre aux "possédants". L'armée des alpes est licenciée et le duc de Savoie se jette dans les bras du roi d'Espagne en envoyant ses fils à la cour de Madrid.

Le 24 août est signée la trêve de Wilstett entre la ligue de les Provinces-Unies puis le traité de Munich (24 octobre) qui débouchera sur le *traité de •Xanten*. Dans le même temps, le 8 septembre 1610, l'électeur palatin, Friedrich IV décède et son fils est mineur : le duc de Neubourg se propose comme tuteur mais la *ligue de •Halle* le récuse ; ce qui a pour conséquence de briser les anciennes alliances. Wolfgang Willem *Wittelsbach se rapproche du duc de Bavière, repousse le mariage prévu avec la sœur de Johann Sigismund III *Hohenzollern, électeur de

Brandebourg, au profit d'une union avec la sœur de Maximilien I *Wittelsbach, duc de Bavière, et se convertit au catholicisme pour épouser Magdalena, à Munich le 11 novembre 1613.

En outre, le durcissement des tensions et les changements politiques instaurés par la régente Marie de *Médicis, qui ne reconduit pas le traité de Schwäbisch Halle, retirent tout soutien à la solution pacifique de la crise et ouvre la porte à la guerre de Trente-ans.

 Alison Deborah Anderson, *On the verge of war : International relations and the Jülich-Kleve succession crisis (1609-1614)*, Boston, Humanities press, 1999.

- MANTOUE, GUERRE DE SUCCESSION DE (1628-31). Les difficultés des successions dans la famille *Gonzaga de Mantoue aiguïssent les appétits des princes européens sur ce duché. En effet, le 22 septembre 1612, le duc de Mantoue et Montferrat, Francesco IV, meurt en laissant comme unique héritière la très jeune *Maria (1609-1660), voir lettre 1613-01-01 à Groslot. C'est son frère cadet, *Ferdinando (1587-1626), qui abandonne la pourpre cardinalice pour reprendre le pouvoir. Il règne jusqu'en 1626 et meurt sans héritier. C'est son frère benjamin, *Vincenzo (1594-1627), également cardinal et également défroqué, qui prend le pouvoir ; et il meurt également sans descendance. Mais il a pris la précaution d'organiser le mariage de sa nièce *Maria avec un cousin français, Charles *Gonzague de Nevers (1580-1637), le 26 décembre 1627, le jour exact de sa mort.

La légitimité de Charles de Nevers est discutée par Ferrante II Gonzaga, duc de Guastalla, qui appartient à une branche cadette de la famille, mais par la lignée masculine ; tandis que Charles de Gonzague-Nevers appartient à une lignée féminine.

Le 4 février 1622, l'empereur Ferdinand II de Habsbourg (1578-1637) épouse Eleonora Gonzaga, sœur des trois derniers ducs, et il considère les duchés de Mantoue et de Montferrat en deshérence; aussi les revendique-t-il pour la branche cadette des Gonzaga di Guastalla, favorable politiquement à l'Espagne et à l'Empire. De leur côté, Charles et Maria ont l'appui de la France. En outre, le duc de Savoie Carlo Emanuele I espère rattacher le territoire du duché de Montferrat à la Savoie au titre que ce duché appartient à la lignée féminine et que sa fille est la veuve du dernier duc; pour défendre ses intérêts, il est disposé à s'allier aux Habsbourg d'Espagne car il se souvient alors que son épouse est fille de Philippe II.

En mars 1628, le duc de Savoie aidé des Espagnols entre dans le Montferrat, prend Trino, Alba, San damiano et Moncalvo et met le siège à la ville de Casale, défendue par Charles de Mantoue, mais les troupes de Louis XIII passent les Alpes pour le délivrer (18 mars 1629) et s'emparer de la place forte de Pinerolo (30 mars 1629). L'empereur prend Mantoue (18 juillet 1630) qui est mise à sac. Le pape Urbain VIII propose ses bons offices : pour négocier une paix et envoie un certain Giulio Mazarino. La trêve de Suse (1630) est signée puis le traité de Chierasco (le 6 avril 1631) : le Montferrat est partagé entre la Savoie et Mantoue, le duc Charles II (1580-1637), fils de Charles de Nevers et de Maria, est confirmé à la tête des duchés de Mantoue et de Montferrat, la France conserve Pinerolo qui verrouille l'accès à la plaine du Po et Louis XIII invite le négociateur Giulio Mazarino à entrer à son service.




- MAYENCE, LIGUE DE. Contre la *ligue de •Halle*, elle regroupe les princes allemands catholiques autour du duc de Bavière, Maximilien 1^{er}, de Sigismond III de Pologne et du comte de Lorraine, Henri de *Vaudémont.

A ne pas confondre avec la *Ligue catholique* fondée en 1619 par l'empereur Ferdinand II *Habsbourg et dissoute en 1621, après la *bataille de la •Montagne blanche*.

- MONTAGNE BLANCHE, BATAILLE DE (8 novembre 1620) ou Bilá Hora, près de Prague. Cette bataille est considérée comme la première de la guerre de Trente-ans.

L'empereur Ferdinand II accède au trône en 1619 et engage une politique de restauration du catholicisme en Bohême où des insurrections populaires ont arraché la liberté de culte et l'élection de Friedrich V *Wittelsbach-Simmern au trône, en août 1619 (couronné le 4 novembre 1619).

La bataille oppose pendant deux heures les 21 000 soldats de Bohême et de Palatinat, commandés par le protestant Christian I d'*Anhalt, aux 29 000 hommes de la ligue catholique (Bavière, Empire, Pays-Bas espagnols et quelques mercenaires polonais) commandés par le wallon Jean t'Serclaes, comte de Tilly (1559-1632). La déroute des protestants (perte de 5 000 hommes et de tout le matériel, dont l'artillerie) entraîne la fuite du roi qui n'aura été qu'un *roi d'hiver*, la suppression de la liberté de culte, l'exécution des 27 chefs des insurgés, le 21 juin 1621 à Prague, la dépossession de la noblesse tchèque chassée de ses terres au profit de petits nobles catholiques allemands, la fin de l'université libre au profit des jésuites et la fin de l'indépendance de la Bohême qui est rattachée aux Etats héréditaires de la famille Habsbourg.

 Olivier Chaline, *La bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, Paris, Noésis, 2000.

- MONTFERRAT, GUERRE DE SUCCESSION DU (1612-17). Le Montferrat est un petit fief impérial économiquement riche et stratégiquement bien placé sur le Po dont il contrôle la circulation. En relation avec les difficultés successorales des Gonzaga et la *guerre de succession de •Mantoue*, le duché de Montferrat se trouve au centre des appétits des princes européens dont Carlo Emanuele de Savoie qui revendique le Montferrat car ce duché se transmet par les femmes et la dernière duchesse est sa fille, Margherita, qui n'a qu'une héritière, Maria *Gonzaga; c'est pourquoi il envahit ce territoire et assiège Asti mais il doit bien vite se retirer face aux menaces de Juan *Hurtado de Mendoza, gouverneur espagnol de Milan qui voudrait récupérer ce territoire pour agrandir le Milanais (accords de Milan du 18 juin 1613).

En août 1614, le nouveau gouverneur de Milan, Pedro *Alvarez de Toledo engage le conflit avec le duc de Savoie (soutenu financièrement par Venise et l'Angleterre) qui en sort vainqueur. Le 12 mai 1615, c'est la bataille des collines d'Asti. Le duc de *Lerma envoie des troupes mercenaires (Napolitains, Bourguignons, Allemands et Lombards) sous le commandement de *Hurtado de Mendoza qui fait reculer le duc de Savoie jusqu'à Asti mais la médiation de la France et de Venise aboutit à l'accord de la *paix d'Asti* qui suspend les hostilités ; toutefois, le roi d'Espagne, Philippe III, ne ratifie pas cet accord.

Les hostilités reprennent en 1616 à Vercelli que le duc a lourdement fortifiée : les Espagnols activent les préparatifs de guerre pendant que le gouverneur du Dauphiné, *Lesdiguières, se range aux côtés des Savoyards. C'est le siège espagnol de Vercelli (1617) qui aboutit au traité de Pavie (9 octobre 1617) confirmé par le traité de Madrid (6 novembre 1617) qui oblige le duc de Savoie à renoncer au Montferrat et à désarmer.

Les bases d'un prochain conflit sont posées :

- l'Espagne se sent humiliée de devoir traiter avec le petit Etat savoyard et rendre Vercelli, en juin 1618,

- le 10 février 1619, le mariage du prince de Piémont, Vittorio Amedeo, avec la sœur du roi, Chrétienne de Bourbon, renforce les accords entre la France et la Savoie,

- le 4 février 1622, les secondes noces de l'empereur Ferdinand II *Habsburg avec Eleonora Gonzaga et l'obtention du titre de Vicaire impérial pour l'Italie, jusqu'alors détenu par le duc de Savoie, renforcent la présence impériale en Italie. Les difficultés survenues à la mort sans descendance de Vincenzo II *Gonzaga, en décembre 1627, seront le *casus belli* qui verront s'affronter dans la *deuxième guerre de succession* du •*Montferrat*, l'Empire, l'Espagne et le duc de Savoie avec la France, Venise et le pape Urbain VIII qui appuient la succession du Français Charles de Gonzague-Nevers, ratifiée le 6 avril 1631 à Chierasco.

•RIDOTTO MOROSINI : Ce salon du palais San Luca des frères Andrea (historiographe officiel de la République et condisciple de Sarpi) et Giacomo Morosini est fréquenté par le parti des « Jeunes » qui ont réussi, depuis 1582, à limiter le pouvoir du Conseil des Dix en matière de finances et de politique étrangère et en restituant ce pouvoir au Sénat. Ils se veulent plus fermes envers le pape que les « Vieux » qui sont jugés trop conciliants et conservateurs. Les « Jeunes » sont attirés par les idées venues de France, d'Angleterre et de Hollande et ils se dressent devant le pouvoir grandissant des jésuites. En sont membres : *Pietro, *Tommaso, Giorgio et *Giacomo Contarini, Nicolò *Contarini (futur doge), Leonardo *Donà (futur doge), Alessandro *Malipiero, Giacomo Marcello, Leonardo *Mocenigo (évêque de Ceneda), Domenico *Molin, Ottaviano *Bon, Giacomo Morosini, Antonio *Quirini, Marino Zane, Ottavio *Menino, Gianantonio Venier, Marco Trevisan, Antonio Malipiero, Leonardo Giustiniani, Giacomo *Badoer, Alessandro Zorzi, Giambattista et Agostino *Dolce, Alvise Zorzi, Fulgenzio *Micanzio, Paolo Sarpi, Antonio *Foscarini, de nombreux diplomates étrangers comme Arnauld du Ferrier, André Hurault de Maisse, Philippe *Canaye de Fresnes, le médecin réformé Pierre *Asselineau, et des scientifiques de passage comme *Galilée. Lors de son passage à Venise, en 1592, Giordano Bruno a fréquenté ce cénacle.

Dans *Vita del padre Paolo*, sous la plume de Fulgenzio Micanzio : *Il ridotto in Venezia era nel mezato menzionato e nella bottega del Sechini; in Padova, ove spesso si trasferiva, la casa di Vincenzo Pinelli, ch'era il ricetto delle muse e l'academia di tutte le virtù in quei tempi.*

•SAVOIE, AFFAIRES DU DUC DE : En 1580, Carlo Emanuele I succède à son père, Emanuele Filiberto, à la tête du duché de Savoie alors qu'il n'a que 19 ans et il reçoit la lourde tâche de maintenir l'indépendance du duché pris, géographiquement et politiquement, entre France et Espagne. Parmi les dossiers brûlants qui lui sont légués, il y a son propre mariage, la conquête des marquisats de Saluzzo (dont il pense qu'il lui ouvre l'accès à la Provence et au Dauphiné) et du Montferrat, la récupération de Genève et du pays de Vaud.

Après de laborieuses négociations tant en France qu'en Espagne, il épouse le 11 mars 1585 la dernière fille de Philippe II, Caterina, avec de belles promesses de dot et d'assistance logistique et financière pour la réalisation de ses projets. Elle lui donnera quatre fils : Filippo Emanuele (1586-1607), Vittorio Amedeo (1587-1637, futur duc), Emanuele Filiberto (1588-1624, vice-roi de Sicile), Maurizio (1593-1657, cardinal).

Pour mettre la main sur le marquisat de Saluzzo, le duc de Savoie envisage diverses alliances avec successivement le roi d'Espagne, le nonce apostolique, le roi de France, la Ligue mais aucune promesse n'étant suivie d'effet, il décide

d'attaquer seul. Pour ce faire, il est animé de l'intime conviction de son bon droit : en effet, en 1305, Manfredi IV, marquis de Saluzzo, a prêté allégeance à Amedeo V, comte de Savoie, avec approbation de l'empereur ; même si son successeur a préféré se reconnaître vassal du roi de France. Dès lors, au fil des fluctuations des alliances, les marquis de Saluzzo ont balancé entre la France et la Savoie ; le Parlement de Paris s'est déclaré incompétent pour trancher définitivement la question et une conférence, tenue en 1488 à Pont-de-Bonvoisin, n'est pas parvenue à meilleure fin : au titre du droit féodal, l'allégeance prêtée avec approbation impériale prime sur toutes les autres qui sont déclarées nulles donc le duc de Savoie a tous les droits sur Saluzzo; en outre, le document portant foi de l'allégeance à la France est apocryphe. Carlo Emanuele est poussé par une autre motivation : le risque que *Lesdiguières, gouverneur huguenot du Dauphiné, ne s'empare de ce marquisat pour en faire une base de la Réforme en Piémont. En automne 1588, il s'empare militairement du territoire de Saluzzo sous protection française ce qui provoque la réprobation du roi Henri III et des Etats-généraux de Blois, de l'Espagne (qui déplore le coup de force risqué), de Venise (qui regrette l'éviction des Français de la péninsule), de Florence et de Mantoue mais la satisfaction du pape Sixte Quint. Finalement, la paix de Vervins (2 mai 1598) enregistre l'état de fait qui est cependant contesté par le roi Henri IV qui ne reconnaît la conquête de Saluzzo par Carlo Emanuele que lors du traité de Lyon (17 janvier 1601), en échange de la Bresse, du Buget et du pays de Gex. La maison de Savoie a ainsi coupé les ponts avec le territoire français et s'est définitivement "italianisée".

Dès 1580, en vue de la récupération de Genève et du pays de Vaud, le jeune duc organise toutes sortes de machinations ingénieuses et de conspirations hasardeuses avec l'appui mou des rois d'Espagne (Philippe II comme Philippe III) qui imposent le contrôle des opérations par le gouverneur espagnol de Milan et l'aide plus efficace de la papauté qui aurait considéré d'un bon œil le retour de la cité calviniste dans le giron de l'Eglise. Parmi les nombreux assauts et escarmouches, on compte la tentative de conquête du port (1581), l'échec d'un assaut sur la ville (1582), jusqu'à la fameuse Escalade lancée dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602. La paix est conclue entre Genève et le duc de Savoie par le traité de Saint-Julien (21 juillet 1603).

Carlo-Emanuele est également animé de desseins royaux : à la mort d'Henri III, il pense concourir au trône de France (il est petit-fils de François I par sa mère); plus tard, le roi d'Espagne n'ayant pas encore d'héritier, il envoie son fils aîné Filiberto Emanuele (petit-fils de Philippe II par sa mère) à la cour de Madrid mais sa mort, le 9 février 1605, et la naissance du futur Philippe IV, le 8 avril de la même année, ruinent ses espérances. En 1608, faisant fond sur les droits sur Chypre transmis à la maison de Savoie par Charlotte de Lusignan au XVe siècle et sur la haine des populations chrétiennes, il envisage de restaurer à son profit le royaume de Chypre que convoite Venise; mais les soulèvements populaires ont été réprimés rudement et aucune puissance occidentale n'est favorable à ce plan. Il ne lui reste plus qu'à caresser le projet de faire ériger son duché en royaume, par le pape.

Pour accorder au duc une dimension internationale, l'empereur lui propose de coordonner les guerres contre les Turcs mais, à l'occasion de l'Interdit de Venise, le duc de Savoie préfère se proposer pour une médiation entre Rome et Venise, toutefois l'intervention française est choisie par les deux parties. En 1608, un projet du duc est d'édifier une alliance contre la Lombardie espagnole pour la démembrer : au roi de France le Milanais et la Franche-Comté, aux Vénitiens la

rive gauche de l'Adda, à lui les territoires limitrophes du Piémont, selon les termes du traité de Brissol du 25 avril 1610.

En mai 1610, après la mort d'Henri IV, la régente modifie radicalement la politique internationale française en se rapprochant de l'Espagne ; appuyée par *Sillery, *Villeroy et le président *Jeannin, elle fait savoir au duc, par l'intermédiaire du duc de *Bouillon, qu'elle abandonne le projet matrimonial de sa fille, Elisabeth, avec Vittorio Amedeo de Savoie (au profit de l'infant d'Espagne) prévu pour le 25 juin, mais maintient l'ordre au maréchal de *Lesdiguières d'intervenir en cas d'agression de la Savoie par le vieux comte de *Fuentes, gouverneur de Milan, mais celui-ci meurt le 22 juin 1610, sans avoir mis ses menaces à exécution.

(20 avril 1611 – Traité de Fontainebleau entre France et Espagne contre la Savoie)

En 1613, le duc de Savoie décide d'occuper le •Monferrat et attaque Trino, Moncalvo et Alba dont seule la forteresse résiste pendant 15 jours ; finalement, il s'est emparé de la plus grande part du territoire. Les réactions à cette guerre-éclair sont négatives : Venise et la Toscane portent assistance à Ferdinando *Gonzaga (l'une financièrement, l'autre avec 2 000 fantassins et 200 cavaliers), la France menace, l'empereur exige du duc qu'il restitue cette terre d'Empire, le pape envoie un nonce extraordinaire et le gouverneur de Milan, le marquis d'*Hinojosa, en appelle à la restitution. Menacé militairement de toutes parts, le duc finit par rendre le Monferrat, lors des accords de Milan qui se concrétisent dans la *paix d'•Asti*, le 21 juin 1615.

Dans le même temps, en avril 1614, le duc de Savoie mande à Venise Gian Giacomo Pescina, pour nouer une alliance anti-espagnole ; sans grand succès car la République est plutôt dans une politique de neutralité. Au printemps 1616, l'abbé Alessandro Scaglia est chargé de la même mission et rencontre l'avis favorable des *giovani*, conduits par Niccolò *Contarini, d'où un accord de l'attribution de 90 000 ducats, plus 80 000 ducats par mois de guerre.

📖 Stéphane Gal, *Charles Emmanuele de Savoie, la politique du précipice*, Paris, Payot, 2012.

- TREVVE DE DOUZE-ANS : après 40 ans de révolte, les provinces du nord des Pays-Bas obtiennent des pourparlers, entamés à La Haye en 1608, qui conduisent à une trêve signée, le 9 avril 1609, à Anvers entre l'Espagne de Philippe III et les sept Provinces-Unies, sous l'égide de la France (représentée par l'ambassadeur Elie de la Place de Ruffy et le président Pierre *Jeannin) et de l'Angleterre (représentée par Richrad Spencer et Rodolphe Winwood). Ce traité de pacification —et non une paix entière— est le fruit de la volonté du Grand-pensionnaire, Johann van Oldenbarnevelt, grand bourgeois républicain et arminien, malgré la résistance du camp orangiste conduit par le *staathouder* Maurice de Nassau qui porte un projet monarchiste et gomariste. Nassau est en effet convaincu que les offres des Espagnols *étaient autant de pièges tendus à la liberté des ProvincesUnies et des artifices dangereux dont il falloit se défier* (N. Rigaut, *Suite à l'Histoire de De Thou*, Livre 2, p. 250-5). Cette pacification reconnaît l'existence des Provinces comme un peuple libre et va éloigner les combats des territoires hollandais leur permettant de développer leur marine sur le plan militaire comme commercial. Malgré les sollicitations du président Jeannin, la question religieuse (dont la liberté de religion pour les catholiques) n'a pas été réglée.

La trêve est rompue en 1621 par Ambrogio *Spinola qui met le blocus devant Bréda.

- USCOQUES, GUERRE DES : l'avancée turque dans les Balkans chasse devant elle des populations paysannes qui finissent par se réfugier sur la frontière autrichienne. En serbe, *uscok* signifie *réfugié*. Ils s'installent dans de petits ports côtiers, en particulier Senj (ou Segna) dans la baie de Kvarner où, faute de savoir pêcher, ils s'adonnent à la piraterie, en particulier sur les navires marchands vénitiens. La République a d'abord tenté de se défendre en renforçant sa flotte en mer Adriatique, mais finalement, en décembre 1615, elle attaque la ville de •Gradisca. Voir 1612-11-16 à Hotman

📖 En 1616, Paolo Sarpi a écrit une suite au traité historique de Minuccio Minucci, archevêque de Zara, intitulée *Aggiunta all'Historia degli Uscocchi, continuata sin'all'anno 1613* puis le *Supplimento dell'Historia degli Uscocchi*. A partir de 1619, il entreprend l'écriture du *Trattato di pace et accomodamento delli moti di guerra eccitati per causa d'Uscocchi tra il re ferdinando di Austria e la republica di Venezia* qu'il ne porte pas à son terme et qui a été redécouvert et publié par Gaetano Cozzi, chez Laterza, en 1965.

- VANGADIZZA, ABBAYE DE LA : l'abbaye de Santa Maria della Vangadizza a été édifée au Xe siècle près de l'Adige, dans cette riche zone du Polesine, proche de la frontière de la République avec le Ferrarais, désormais dévolu aux Etats de l'Eglise. Initialement bénédictine, elle est passé en 1213 à l'ordre des camaldules *in commendam*. Dès 1599, la République s'est préoccupée de la succession de l'abbé, Francesco Loredan, et elle a tenté de mettre en place, du vivant de cet abbé, un coadjuteur en la personne de son neveu Francesco, afin que l'abbaye ne tombe pas entre les mains d'un abbé étranger, voire ennemi de la République. Cette mise en place est négociée avec la curie romaine et le pape Clément VIII ne s'y est pas montré hostile : un accord est obtenu au début de 1603. Peu après, le vieil abbé meurt et son très jeune neveu —encore étudiant à l'université de Padoue— lui succède mais il tombe malade et meurt, le 25 décembre 1608, sans que sa succession ne soit préparée. Il y a plusieurs candidats déclarés à la succession : Lorenzo Loredan (frère de Francesco III), Matteo *Priuli (fils du procureur de Saint-Marc) et le cardinal Giovanni *Dolfin. A cette difficulté s'ajoute un double débat juridique entre Venise et Rome : d'une part, il s'agit de nommer un nouvel abbé (qui doit le nommer ? faut-il nommer un moine de cette congrégation ? faut-il nécessairement nommer un moine ?...) et, d'autre part, il convient d'établir si les moines de l'abbaye peuvent reprendre en main la gestion directe de leur couvent ou si celui-ci doit rester en commende.

Dans le même temps, le général des camaldules a nommé un nouvel abbé, début février 1609, soit le camaldule Fulgenzio *Tomaselli qui est arrivé à la Vangadizza pour en prendre possession pendant que le pape attribuait le bénéfice de cette même abbaye à son neveu. Sarpi en fait l'ample narration, dans sa lettre 1609-03-00 à Foscarini. En cas de recours devant la Rote, Sarpi explique (lettres 1609-04-00 et 1609-06-10 à Foscarini) que la décision doit revenir à la République, avec les difficultés que l'on imagine.

Ce dossier à multiples entrées —toutes aussi épineuses— a officiellement occupé Sarpi puisqu'il a produit cinq *consulti* à ce propos et il y fait souvent allusion dans de nombreuses lettres ; voir lettres 1603-03-30 à Groslot, 1609-03-00 à Foscarini, 1609-04-00 à Foscarini, 1609-05-12 à Foscarini, 1609-05-26 à Groslot, 1609-06-25 à Leschassier, 1609-10-13 à Castrino et à Groslot, 1609-10-14 à Foscarini.

Finalement, en août 1609, le bénéfice a été attribué à Matteo *Priuli avec réserve d'une pension de 5 000 ducats au cardinal-neveu, Scipione *Borghese.

📖 Corrado Pin, *Paolo Sarpi. Consulti*, Pisa-Roma, 2001, consulto 47: *Sopra le dimande che si potessero fare al pontefice nell'occasione della vacanza della Vangadizza* (29 décembre 1608) p. 640-652; consulto 53 : *Circa il muodo d'incaminar in Rota il negozio dell'abbacia della*

Vangadizza (14 mars 1609) p. 726-729; consulti 57 et 58 : *Che non sii intromettersi a diffendere la causa della Vangadizza in Rota* (20 mars et 24 mars 1609) p. 751-760; consulto 69 : *Sopra l'accommodamento del negozio della Vangadizza proposto dal signor cardinale di Nazaret* (4 juin 1609) p. 817-827; consulto 70 : *Aggionta al parere sopra il partito di accommodamento nel negozio dell'abbazia* (6 juin 1609) p. 828-835.

- XANTEN, TRAITE DE (12 novembre 1614). Ce traité a été signé entre le duc Wolfgang Willem *Wittelsbach (1578-1653), comte palatin de Neuburg, et l'électeur de Brandebourg, Johan Sigismund III *Hohenzoller, sous l'égide des deux royaumes de France et d'Angleterre. Il s'agit de mettre fin à la *crise de succession de Juliers-Clèves*. Juliers est attribué au Palatinat alors que Clèves devient possession du Brandebourg.